



COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes réuni le 14 octobre 2025

Déclaration liminaire de vos représentants CGT

De par le monde, la guerre gronde de plus en plus fort : Ukraine, Soudan, Congo, Yémen... Des actes de terrorisme graves, suivis d'un génocide sur la bande de Gaza. Il s'agit là de conflits ouverts, qui peuvent sembler lointains, bien que certains d'entre eux sont très relayés par les réseaux sociaux.

Comment ne pas voir partout les budgets en hausse pour les armées ? En prémices à une guerre militaire, les droits de douane et autres barrières commerciales sont des signes, eux aussi, très inquiétants. Dans ce contexte, la question du changement climatique et la préservation de l'environnement semblent reléguées au second plan. Or, le changement contribue à exacerber la question du juste partage des ressources, de l'accès à l'eau, de la possibilité de vivre dans un environnement habitable. Ce changement climatique a un impact direct sur le maintien de la biodiversité et la capacité à subvenir aux besoins essentiels de la population.

Au contraire, dans un aveuglement habituel du capitalisme, une bulle spéculative s'est créée autour de « l'intelligence artificielle » qui engloutit des ressources minérales et énergétiques immenses. Ainsi, la société Nvidia qui fabrique des puces nécessaires pour faire fonctionner ces dispositifs vaut plus de 4400 milliards de dollars US... Ces valorisations équivalent à ce que gageraient plusieurs millions de salariés aussi bien aux USA qu'en France, en une vie complète de labeur. À l'autre bout de la chaîne, le mineur congolais qui extrait les minerais indispensables pour les puces informatiques gagne moins de 1 dollar US par jour... que ce soit au XVIIe siècle et la spéculation sur les bulbes de tulipes aux Pays-Bas jusqu'au début du XXIe siècle et l'agiotage sur les sociétés informatiques, tout le monde sait que ces valorisations délirantes se terminent systématiquement par des effondrements qui viennent par ricochet plonger dans la misère une part toujours plus grande de la population mondiale, en commençant par les plus défavorisés.

Pendant ce temps, en France, les riches se portent bien, pendant que pour les pauvres, les fins de mois sont à chaque fois plus dures et commencent de plus en plus tôt. Pourtant, en 2017, un futur président de la république nous expliquait combien cela allait « ruisseler » en permettant aux riches de s'enrichir encore plus... et on a vu ! Le patrimoine des plus riches ne cesse d'augmenter. Les 10 % de français les plus riches détenaient en 2021 47,9 % du patrimoine total, alors qu'en 2010 ils n'en possédaient que 41,3 %. À l'inverse, les 80 % les plus pauvres sont passés pendant la même période de 41,8 % à 35,3 % du patrimoine totale.

Et cet enrichissement des plus riches à la fois direct par la captation du produit du travail des autres et indirecte par les exonérations de cotisations, la fiscalité avantageuse, et l'évasion fiscale a des conséquences directes que nous vivons quotidiennement dans notre travail, à savoir la baisse des moyens des services publics. Dans ce contexte, où la question de la répartition des richesses est de plus en plus clairement posée, la crise politique s'est installée en France. Depuis les élections de 2024, une atmosphère de fin de règne baigne le sommet de l'État. Les gouvernements qui se sont succédé ont été constitués sans considération des résultats des élections législatives.

Toutefois, la poursuite de la même politique d'austérité a produit les mêmes effets : le rejet. Depuis des années les attaques des conquits sociaux que sont la sécurité sociale, les indemnités chômage, le droit du travail touchent les travailleurs dans leur quotidien. Ainsi, le système de santé ne cesse de se dégrader, comme tous les services publics, les remboursements médicaux sont de plus en plus dépendants d'assurances complémentaires dont les tarifs explosent comme ALAN à laquelle les personnels du ministère ont été enchaînés par une administration complice. Ceci sans oublier la énième réforme des retraites avec notamment un nouveau décalage de l'âge de départ à la retraite à taux plein... Pour couronner le tout, le projet de budget 2026 s'annonce comme une saignée brutale avec plus de 40 milliards d'euros d'économies annoncées, dont tout le monde a bien compris qu'elles ne seront pas faites sur les subventions et autres dégrèvement accordés aux entreprises, mais bien sur les moyens de services publics.

Le budget 2025 a déjà été une saignée brutale qui frappe les agents avec une minoration de 10 % de l'indemnisation des arrêts maladie. En outre, la mise en place différée de cette mesure va conduire certains agents ayant été malades ou encore malades à subir des reprises très conséquentes sur leur salaire du mois d'octobre. L'administration dans sa grande mansuétude permet aux agents concernés de demander un échelonnement... Il est évident que lorsque l'on est malade, voir hospitalisé on a pour priorité de régler avec l'administration des sujets de reprise sur salaire. La CGT revendique que l'échelonnement des retenues sur salaire soit accordée de droit à tous les agents concernés. En outre, la CGT rappelle qu'elle revendique le retour à une indemnisation à 100% des arrêts maladie. Se soigner ne doit pas être un privilège !!

Face à cette réalité, les dernières mobilisations en septembre et début octobre ont poussé au plus fort un million de personnes à descendre dans la rue pour affirmer le refus de cette politique qui dégrade toujours plus les services publics, la santé, le logement, et creuse davantage encore les inégalités avec la désindexation des pensions de retraite, le gel des prestations sociales, un nouveau gel des salaires des fonctionnaires et des contractuels dans la fonction publique.

Dans les services publics, si ce budget d'austérité finit par être voté, cela va se traduire encore et de manière substantielle par la réduction du nombre d'agents, en s'attaquant frontalement aussi bien aux services de l'État qu'aux opérateurs et établissements publics qui sont nombreux dans le champ de l'environnement à contribuer à mettre en œuvre les politiques portées par nos ministères. Dans notre champ d'activités, c'est la ré-internalisation de ces missions publiques, et non leur suppression, qui devrait être poursuivie.

Les coupes budgétaires annoncées menacent directement l'action sociale ministérielle. Les restaurants administratifs qui portent l'essentiel du budget sont particulièrement visés. En outre, il est envisagé de supprimer les chèques-vacances pour les fonctionnaires. Les retraités n'y ont déjà plus droit depuis plus d'un an. Là encore, c'est la mobilisation des agents qui pourra peser pour défendre leurs droits. Certains médias ne cessent de comparer, voire opposer les secteurs privé et public. Or, dans les services de l'État, nous sommes très loin de disposer des activités sociales et culturelles de grandes entreprises du secteur privé, là où les budgets des comités sociaux et économiques sont directement calculés sur la masse salariale. Nous rappelons si besoin que la qualité de l'action sociale passe nécessairement par l'attribution de moyens que consacre l'État employeur au bien être de ses agents.

Toujours sur l'austérité budgétaire, la réalité depuis trop longtemps dans le champ du ministère de l'Aménagement du territoire, c'est la réduction régulière des effectifs, se traduisant par un abandon de missions et une insatisfaction grandissante des agents au regard de leurs capacités à assurer leur travail. Faute de moyens, ils sont de moins en moins proches des acteurs du territoire et du terrain et de moins en moins techniques. En outre, trop souvent des tâches doivent être réalisées dans l'urgence pour répondre à des commandes des préfets.

Les agents subissent les contrecoups depuis trop d'années de réorganisations guidées par des décisions idéologiques dogmatiques de réduction des effectifs, sans réelle réflexion préalable sur les services et leur fonctionnement, une surcharge de travail chronique, des intérimis qui s'éternisent, des postes non publiés qui finissent pas être supprimés... et parfois, plusieurs années après, l'administration s'aperçoit que la mission abandonnée n'aurait pas dû l'être car cela cause des dysfonctionnements. Ceci laisse les services et les agents démunis, et peut conduire rapidement à des échecs comme cela a été récemment le cas avec l'expérimentation RNN.

Il n'est pas inutile de rappeler qu'en Occitanie, cette expérimentation a été tout de suite arrêtée. En Auvergne-Rhône-Alpes, l'abandon de cette expérimentation est dû à l'inadéquation entre la volonté exprimée par le président de Région de reprendre des portions du réseau de routes nationales et des outils de la Région inopérants, qui ont eu pour effet d'entraîner des retards de paiement et des pénalités très importantes vis-à-vis des entreprises prestataires. Ces surcoûts ont été réglés par nos impôts... Cette expérimentation a été déplorable pour les agents des DREAL et des DIR concernés.

De plus, de façon croissante, les agents sont confrontés à des compromis, sinon des reculs en matière de protection de l'environnement, sous l'effet des arbitrages qui ne sont trop souvent pas favorables à l'environnement, des dérogations désormais possibles au Code de l'environnement par les préfets. Le pouvoir de ces derniers s'accroît sans cesse depuis au moins 2007 sur les services de l'État en région et en département. Ce pouvoir est encore renforcé par les textes parus durant l'été 2025.

Tout ceci cause une souffrance au travail de plus en plus vive et prégnante des personnels dans les services. Cette souffrance croissante est bien visible au vu du nombre d'agents qui ces dernières années se tournent vers leurs représentants pour essayer de trouver des solutions.

Concernant l'ordre du jour de ce CSA, la question concernant la réduction des effectifs annoncée sur les risques technologiques à PRICAE et dans les UD pose sérieusement question sur la volonté de protéger les populations des risques technologiques. De longues années de recul des effectifs ont conduit à une charge de travail très importante dans ces domaines d'activité. Après les catastrophes industrielles qu'ont représenté les accidents d'AZF à Toulouse en 2001, de Lubrizol à Rouen en 2019, et le scandale des PFAS, on aurait pu s'attendre au renforcement des moyens de l'État sur ces questions pour faire davantage de prévention et éviter que d'autres accidents d'une telle ampleur ne se reproduisent. La réduction du nombre d'agents dans les UD interroge pour le moins sur la stratégie que l'administration choisit de mettre en œuvre.

Il n'est pas inutile de rappeler qu'à la DREAL ARA, plusieurs cas de burn-out ont déjà eu lieu, et au moins un à l'UD du Rhône, et que l'administration était à l'époque intervenue auprès de la DPPR via le préfet de région pour indiquer qu'elle ne répondrait plus aux enquêtes qui seraient lancées en cours d'année et non programmées en amont, pour ne pas surcharger davantage encore le programme des visites d'entreprises établi d'une année sur l'autre, et créer des situations intenable pour les agents, au détriment parfois de leur santé.

Si cette mesure semblait constituer jusque-là un acquis, la suppression de 11 postes dont 10 en UD nous laisse interrogatifs, et surtout nous amène à dénoncer une fois de plus une approche comptable des moyens... Et nous n'oublions pas les suppressions de postes à bas bruit partout dans les autres services à l'occasion de mutations ou de départs en retraite.

Enfin, la CGT constate que la question de l'expérimentation de la semaine en 4/4,5 jours à la DREAL n'est pas abordée dans l'ordre du jour. Cette expérimentation concerne un peu moins de 10 % des agents. Or, plusieurs questions se posent :

- Quel est l'état des lieux à mi-parcours de cette expérimentation ?
- Cette expérimentation sera-t-elle pérennisée au-delà du 31 décembre ?

Même si la CGT n'est pas favorable à cette modalité qui allonge nettement les journées de travail, nous estimons qu'il est nécessaire que les collègues qui l'ont choisi soient informés des suites le plus tôt possible. En outre, il est aussi nécessaire que les représentants du personnel puissent disposer d'informations fiables.